

L'une des raisons pour lesquelles les localités où sont exploitées des mines d'or et les industries engagées dans l'extraction de l'or n'ont pas obtenu de subvention accrue cette année—ce qui n'a jamais cessé d'être discutable c'est qu'en réalité il nous faut déjà payer en ce moment une hausse d'environ 6 à 7 p. 100 à cause de la plus-value. La situation a donc empiré à cause du déblocage du dollar. Quelques-unes des mines d'or du nord-ouest québécois et du nord de l'Ontario—surtout dans le nord-est—ont des ennuis parce que leurs dépenses augmentent. Cette situation est le résultat logique des tendances inflationnistes qui ont sévi et d'un appauvrissement progressif du minerai qui est extrait.

Il semble bien que tout ce qui arrive milite contre l'existence de ces collectivités. Il devient alors de plus en plus difficile pour le Parlement de renouveler cette subvention pour un avenir indéterminé. Cependant, nous devons reconnaître que ce problème met en cause et des gens et de l'argent. D'après les chiffres que l'industrie a présentés au gouvernement dans son mémoire, quelque 6,500 personnes sont engagées dans l'industrie de l'extraction de l'or. Elles ont 15,500 personnes directement à leur charge. Donc, en tout, plus de 22,000 personnes tiennent à ce que ces mines restent en activité au moins à temps partiel.

Certaines municipalités vivent des subventions et le feront jusqu'à ce qu'une autre solution survienne. Il est très difficile de recycler des personnes qui ont passé leur vie dans les mines d'or. Il est encore plus difficile de les déraciner et de les forcer à s'installer ailleurs. Les gens établis dans ces 16 municipalités ont leur maison, leurs écoles et vivent avec leurs familles. Il est de l'intérêt national que ces municipalités soient aidées afin qu'elles restent viables et actives. Nous espérons que le gouvernement élaborera un programme pour l'avenir de ces municipalités.

Je devrais mentionner ce qui s'est produit depuis le dernier renouvellement, en 1967. Il s'agit de la progression satisfaisante du plan d'aménagement du corridor du Canada moyen qui a été étudié d'une façon approfondie depuis une année et demie. Le concepteur de ce plan est M. Richard Rohmer de Toronto. J'assistais à une importante réunion à Thunder Bay, à l'été 1969, lorsque ce plan a été présenté; dans son discours de circonstance, Son Excellence le Gouverneur général a lui-même exprimé ses meilleurs vœux de succès quant à ce projet.

On espère qu'il s'ensuivra quelque chose de positif et que l'idée portera fruit. Bien des résidents du plan d'aménagement du corridor du Canada moyen espèrent que quelqu'un, quelque part—un gouvernement, une industrie ou un groupe de particuliers—mettra au point un programme permettant de sauver ces nombreuses communautés du centre du Canada qui connaissent des heures difficiles. Tant que durera cette situation, les localités aurifères devront être renflouées et les citoyens qui ont suffisamment d'esprit civique pour les soutenir méritent notre appui. Au cours du débat qui a eu lieu en 1967, j'ai exprimé l'espoir que le gouvernement puisse trouver une solution de rechange autre qu'une simple remise de subventions. J'espérais qu'on tenterait d'extraire d'autres minerais afin que de nouvelles industries puissent s'établir. Dans certains cas, petit à petit, la situation s'est améliorée depuis lors, mais la situation actuelle ne laisse guère entrevoir de solution prochaine.

• (9.30 p.m.)

Ainsi que je l'ai déclaré, c'est vraiment travestir le sens des mots que de continuer à appeler cette mesure la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or après 24 ans. Il incombe sûrement au gouvernement de trouver un autre moyen d'aider les collectivités en cause. Je sais que dans certains cas, le ministère de l'Expansion économique régionale a fourni des stimulants à l'industrie pour qu'elle s'établisse dans ces régions. Cela a parfois donné de bons résultats, mais sans réussir à compenser le déclin de l'industrie des mines d'or, il s'en faut de beaucoup.

Dans ces difficiles circonstances, on demande une fois de plus au Parlement d'approuver que l'on continue à octroyer des subventions publiques. Il est inévitable que nous mettons cette politique en doute. Nous pouvons faire des suggestions touchant la meilleure application possible de ces subventions et l'établissement de quelques règles conformes à celles que le ministre a citées ce soir. Nous pouvons sympathiser avec les personnes et les communautés concernées mais, comme je l'ai dit, il est nécessaire de voir de très près la question.

En août dernier, peu après que le gouvernement eut annoncé son intention de prolonger pour un certain temps les dispositions de la loi, un article a paru dans la *Free Press* de Winnipeg sous la plume de Maurice Western, membre bien connu de la tribune parlementaire, sous le titre: *Golden Subsidies*. M. Western en a profité pour se demander pourquoi le Parlement s'obstinait à traiter la prorogation de la loi comme une question de routine ne méritant au mieux qu'un débat superficiel. Il a également attiré l'attention sur plusieurs autres facteurs touchant l'industrie des mines d'or, y compris le fait que le Fonds monétaire international avait mis au point une soi-disant monnaie-or, ou droits de tirage spéciaux, a eu pour effet de déprécier davantage l'or pour autant qu'il soit relié à la monnaie internationale. Cet article est en somme une protestation au nom des contribuables canadiens contre la perpétuation d'une subvention sans fin. Je suis d'accord qu'il y a matière à critique et c'est pourquoi cette situation doit retenir toute notre attention.

Pour finir, nous n'avons pas le choix. Rien ne s'est produit depuis la dernière prolongation de la loi, il y a trois ans. Dans ces circonstances, nous ne pouvons rien faire à part protester du fait que le gouvernement n'ait pas offert de solution de rechange. Nous devons nous rappeler qu'il s'agit là d'une subvention continue, mais nous devons laisser tomber cette industrie et ceux qui y dépendent aussi doucement que possible.

Je crois que les conditions attachées par le ministre à l'extension actuelle représentent un autre resserrement des conditions des communautés des mines d'or et laissent entrevoir une cessation des opérations. Il est significatif que le ministre ait mentionné la date du 30 juin qui représente la date de fermeture des écoles, pour la date d'expiration de ces subventions. C'est une prévision un peu angoissante que de voir que des familles, dans quelques années d'ici, devront être déracinées et arrachées des communautés dans lesquelles elles vivent actuellement.

Aujourd'hui nous n'avons pas d'autres solutions que d'approuver l'extension de la loi telle que demandée par le ministre. Selon moi, il est dans l'intérêt de la nation de garder ces communautés vivantes et de laisser ces gens